

En 1832 le musée de Bergen reçut une collection assez nombreuse de divers objets intéressans et de monnaies orientales et autres. Le musée en dit faire acquisition à la générosité d'une personne qui les avait recueillis dans ses voyages en Europe et en Afie. Quant aux monnaies orientales Monsr C. A. Holm l'ancien professeur de lang: orient: à Christiania a bien voulu les examiner et décrire et c'est avec sa permission que les éditeurs de l'Urdā en offrent aux lecteurs tenuz après autre les descriptions ainsi que les dessins.

A. Cinq monnaies arabe= persanes.

(Pl. IX.)

Ces monnaies qui ont beaucoup de rapport entre elles représentent d'un côté le buste d'un personnage en profil portant un ornement de tête (tiare). Des inscriptions se trouvent sur les côtés (sur l'une d'elles d'un côté seulement). De l'un et de l'autre côté de la tiare on voit constamment une étoile et sur deux d'entre elles envoie un croissant sur le devant. Tout cela se trouve entouré d'un ou de deux cercles au dehors desquels par-dessus la tête on voit une espèce d'ornement semblable à une aigrette; et au-dessous de chaque côté il y a pareillement une étoile dans la concavité d'un croissant. Les revers de ces monnaies ne se ressemblent point entièrement. Les trois numéros 1-2 et 5 ont au milieu un autel d'où une flamme monte et de chaque côté de cet autel on voit un homme entouré d'inscriptions. D'un côté de la flamme il y a une étoile de l'autre un croissant, tout cela entouré d'un cercle dont le bord extérieur est uni, et à celui-ci se voit envoie sur l'une des monnaies ajouté un autre cercle. Les revers des deux autres (Num. 3 et 4) ont pareillement des autels avec deux hommes à côté mais point d'inscriptions et au lieu de flamme il y a sur l'autel une croix; le tout renfermé dans trois cercles au dehors desquels on apperçoit 4 croissants à distance égale l'un de l'autre. chalun ayant

une étoile dans sa couronne'.

Cette espèce de monnaies est peu connue jusqu'à présent et n'a pas encore été autant que je sache en tout point expliquée. Elles ressemblent beaucoup à celles des Sasanides (2: la dynastie perse qui regnait depuis 226 jusqu'en 641 aps. J.-C.) dont on trouve plusieurs gravées et pour la première fois expliquées dans Mémoires sur diverses antiquités de la Perse - par Silv. de Saix - Barri 1793. 4to. Celles-ci portent presque toujours sur le côté principal un buste avec la tiare entouré de l'inscription: l'adorateur d'Ormuzd l'illustre Sapor (ou le nom d'un autre roi) roi des rois de l'Iran (la Perse) descendant des dieux; sur le revers elles ont un autel d'où une flamme sort avec deux hommes à côté autour desquels il y a les inscriptions: Le divin Sapor (ou un autre nom.). Comparaison faite entre elles on trouvera cependant que les monnaies dont il s'agit ici à certains égards diffèrent de celles des Sasanides, par exemple: par le large bord autour de l'encreinte, par la forme de l'autel, par la position des personnages restants debout tout à côté et enfin dans des points moins essentiels.

Quelques propositions sur l'origine de ces monnaies avaient été présentées auparavant par plusieurs personnes qui n'en connaissent de pareils exemplaires qu'en cuivre, lorsque Mr. Frehn conseiller d'état à St. Petersbourg dans un traité intitulé: "Monnaies-chosroës des premiers Califes, apologie de l'historien arabe Ma'kriji (traité inseré dans les Jahresverhandlungen der Preussischen Gesellschaft für Literatur und Kunst 2. etat B. Miétau 1822 4to) est venu prouver que ces monnaies desquelles l'une se voit représentée en tête de l'ouvrage cité ne sont autre chose qu'une imitation de celles des Sasanides faite par les premiers Califes qui regnaient en Perse depuis Omar jusqu'à Abd-el-Melik (641 - 695 aps. J.-C.). Or Ma'kriji l'historien rapporte qu'Omar ayant conquis la Perse fit frapper de la monnaie pareille à celle des Chosroës pour la forme, mais que sur quelques-unes d'elles il fit mettre son nom et sur d'autres des versets du Coran tels que:

" loué soit Dieu , Mahomet est l'apôtre de Dieu , il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ,
Il ajoute que les faiseurs d'Omas faisaient frapper de semblables monnaies
jusqu'à l'époque où Abd el Melik en 76 (695 ap. J.-C.) frappa des monnaies arabes puissantes.
Deux des monnaies citées par Mr. Fréhn contiennent même sur le large bord extérieur
de telles inscriptions . Mr. Fréhn dans le dit traité droit pourvoir lire encore diffé-
rents mots en écriture arabe des deux côtés du buste , mais M. le baron de Saeg ayant
dans le Journ. Asiat. Tom. II. page 257 suiv. exprimé du doute sur la justesse de cette as-
sertion pense plutôt que ce soit écriture Pehlouï , de même que Mr. Fréhn lui-même
pour les inscriptions du revers admet qu'elles soient en cette dernière écriture et faites
par des artistes arabes lesquels ignorant la langue en autant pu facilement
défigurer les caractères . Mr. Fréhn dans le Journal Asiat. T. IV page 351 suiv. déclare
en réponse qu'il est vrai depuis confirmé dans son opinion en obtenant une
quantité d'autres monnaies semblables trouvées en 1822 parmi 1500 pièces de monnaie
arabes dans le gouvernement de Mohilew , et offre un dessin plus net de la monnaie
donnée déjà dans le second volume des Recr. de la Societ. Cuvierland⁽²⁾ . Il a encore depuis
(en 1826) dans son Progrès num. mitham. admis 18 de ces monnaies au nombre de celles
des Omayades en déclarant toutefois qu'il se pourrait que quelques unes d'entre elles
remontassent à une époque plus éloignée , c'est à dire à celle des premiers Califes
descendants de Mahomet . Plustard cependant il est venu abandonner tout à fait cette
opinion , car (selon un article dans les Blätter für Münzhunde Hannoversche numismatische Zeitung
1835 N° 21-22⁽³⁾) dans un ouvrage intitulé : Monnaies des Khans Ouloua Dschoutchis (ou la
Horde d'or) il finit par les déclarer monnaies des petits principes Karsis , lesquels (évidem-
ment ayant d'abord en lieutenants des Sasanides sous le titre d'Isphahbed) gouvernèrent les côtes
de la mer Caspienne continuèrent encore longtemps après la destruction du royaume
des Sasanides à se maintenir indépendants dans les mêmes contrées .

Il est certain que les cinq pièces de monnaies que j'ai examinées doivent avoir
leur place dans la catégorie mentionnée plus haut , mais tant que les premiers orientalistes
d'Europe hésitent à décliner à quelle langue les inscriptions appartiennent je n'oserais
hazarder une opinion relative à ce qui elles pourraient contenir . Une représentation
exacte de ces monnaies donnée au public ne pourrait que contribuer à les élucider .

F1 On fait qu'auparavant les Arabes n'avaient servies de monnaies d'argent personnes et des monnaies
d'or quelques .

2) Les monnaies de même effigie représentées par Niebuhr dans sa description d'Arabie pl. XI et XII N° 17-23 n'
entrent point dans cette discussion .

3) Annexe de " Lettre à M. le chevalier C. O. Brönsted sur quelques médailles cufiques etc. par T. Lindberg avec XII plan-
conchéque 1830. 4to " dans laquelle pl. II. N° 8-11 . On voit deux monnaies entières et deux fragments des monnaies dont
il s'agit .

4) Je n'ai pas eu l'occasion de voir cet ouvrage .

B Six monnaies carthagines.

(Pl. IX.)

Les six monnaies qui se trouvent Pl. IX Num: 6-11. ont été frappées par les Arsfacides qui régnaient en Carthage depuis 256 av. J.C. jusqu'en 226 ap. J.C.

6.) Basileus Basilewv Meyakou Epipavous

Un Barthe assis sur une chaise tenant à la main un arc.

7.) Basileus Basilewv Meyakou Euegyetou Dikaiou

Baraille à N° 6.

8.) Basileus Basilewv (Ae) raxou Dikaiou Epipavous.

Bar. à N° 6.

9. Basilewv(?) Dikaiou (Epi) pavous

Bar. à N° 6.

Sur les Num: 10 et 11 je ne puis rien lire.

Le côté principal de ces monnaies est à peu de changements très identique, c'est à dire une tête barbue portant le diadème lequel ressemblant sur le Num: 6 ressemble à la tiare persane.

Le Num: 10 se distingue par l'étoile devant le front de la tête du côté principal et par l'ornement particulier du derrière de la tête et enfin sur le revers par l'étoile derrière le Barthe assis.

N° 11 est d'une exécution tellement barbare qu'elle me paraît suspecte.

Il est difficile de décliner auquel des Arsfacides chacune de ces monnaies appartient. Voir: Vaillant - Arsfacidarum Imperium, sive regum Carthagorum historia ad fidem numismatum accommodata. Paris 1725 4to." - Bellini

Recueil de Medailles de Rois. Paris 1762 4to. pag 131 suiv. et Pl. XI et Eckhel
Doctrina Numorum Veterum. Vol. III. pag 523 suiv.

On trouve aussi de ces monnaies gravées dans la description de l'Arabie par Niebuhr. Pl. XII. N° 24-31.